



LOURDES, le 18 Février 2026

Mesdames et Messieurs les membres
du Comité Syndical du SIMAJE

**OBJET : Convocation Comité Syndical du 24 Février 2026
Séance Publique**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion publique du Comité Syndical qui aura lieu le

mardi 24 Février 2026 à 18 h 30

en Mairie de LOURDES – 2 rue de l'Hôtel de Ville – 65100 LOURDES

La séance sera rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Lourdes, au lien suivant :

<https://www.youtube.com/VilledeLourdes>

Je vous prie de croire, **Madame, Monsieur**, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ORDRE DU JOUR

Adoption du Procès-Verbal du Comité Syndical du 9 Décembre 2025

Présentation de revue des projets du scolaire, péri et extrascolaire par Madame MAZUREK

I – ADMINISTRATION GENERALE

1 - Décisions du Président et du Bureau

2 – Modification du nombre de vice-présidents et du nombre de membres du Bureau

II – SCOLAIRE PERI EXTRASCOLAIRE

3 – Accueils de Loisirs – Vacances été 2026

4 – Partenariat entre le SIMAJE, le CCAS de la ville de Lourdes et l'EHPAD Pyrène Plus de Saint-Pé-de-Bigorre : Ponts entre les âges, rencontres intergénérationnelles

III – PETITE ENFANCE

5 – Convention de partenariat entre le SIMAJE et le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées pour l'accueil d'assistants maternels dans le cadre de leur formation avant agrément au Relais petite enfance de Lourdes

6 – Dénomination du multi-accueil 59 places

IV – FINANCES

7 - Admissions en non-valeur des créances éteintes

8 – Crédits par anticipation 2026

9 – Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026



Le Président du SIMAJE,

Thierry LAVIT